

Fait copie pour B.24.USA(7)18

B.24.25 c - E/Jw.

37950

3. Aug. 1944

148

Notice

pour Monsieur le Conseiller fédéral PILET-GOLAZ
 Chef du Département Politique fédéral

Concernant : l'avertissement du Gouvernement américain au Gouvernement hongrois au sujet des conséquences que pourrait avoir le mauvais traitement des Israélites.

Par note du 13 juin 1944, la Légation des Etats-Unis d'Amérique nous avait demandé d'examiner la possibilité de transmettre au Gouvernement hongrois, à titre de bons offices, un message par lequel le Gouvernement américain rappelait aux Autorités hongroises compétentes la gravité que revêt à ses yeux la persécution des Juifs et des autres minorités. Le Gouvernement américain insistait sur sa détermination de traiter toutes les personnes qui assument une part de la responsabilité pour de tels actes avec toute la rigueur décrite dans l'avertissement donné par le Président Roosevelt le 24 mars 1944.

Par lettre du 25 juillet, M. le Ministre Jaeger nous a fait tenir la réponse du Ministère hongrois des Affaires étrangères consistant en une note verbale datée du 18 juillet et une annexe indiquant l'état actuel des dispositions prises par le Gouvernement hongrois à l'égard des Juifs.

./.

Nous vous avons déjà fait tenir une copie de ces deux documents; vous voudrez bien en trouver une seconde en annexe à la présente notice. Nous avons dûment donné connaissance

./.



Fait copie pour E.24.USA(7)18

de cette réponse à la Légation des Etats-Unis. Nous serions heureux de savoir si vous estimez opportun, vu l'importance des déclarations du Gouvernement hongrois, que nous en fassions part aussi au Comité International de la Croix-Rouge et à la Légation de Grande-Bretagne, celle-ci ayant toujours marqué le plus grand intérêt pour le sort des Israélites en Hongrie.

Berne, le 2 août 1944.

P. O. de Sauseure

Annexe mentionnée

Par note du 13 juin 1944, la Légation des Etats-Unis à Budapest nous avait demandé d'examiner la possibilité de transmettre au Gouvernement hongrois, à titre de bons offices, un message par lequel le Gouvernement américain rappelait aux Autorités hongroises compétentes la gravité des révoltes des Juifs en perspective des Juifs et des autres minorités. La Gouvernement américain insistait sur sa détermination de traiter toutes les personnes qui assument une part de la responsabilité pour de tels actes avec toute la rigueur découlant de l'avisement donné par le Président Roosevelt le 24 mars 1944.

Par lettre du 25 juillet, M. le Ministre d'Etat nous a fait tenir la réponse du Ministère hongrois des Affaires étrangères constatant en une note verbale datée du 18 juillet et une annexe indiquant l'état actuel des dispositions prises par le Gouvernement hongrois à l'égard des Juifs.

Nous vous avons déjà fait tenir une copie de ces deux documents; vous voudrez bien en trouver une seconde en annexe à la présente notice. Nous avons dûment donné connaissance